

4.1 Niveaux de vie

En 2015, en France métropolitaine, la moitié des personnes ont un **niveau de vie** inférieur à 20 300 euros annuels, soit 1 692 euros par mois (niveau de vie **médian** ou D5). Les 10 % des personnes les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 10 860 euros annuels (1^{er} **décile** ou D1). À l'autre bout de l'échelle, les 10 % des personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 37 510 euros (9^e **décile** ou D9). Le **rapport interdécile** (D9/D1) vaut ainsi 3,5. Les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,8 % de la masse des niveaux de vie. Les 20 % les plus aisées en détiennent 38,3 %, soit 4,4 fois plus.

En 2015, le niveau de vie médian (D5) est en légère hausse par rapport à 2014 : + 0,4 % en euros constants. Cette augmentation de faible ampleur ne remet pas en cause le constat de longue stagnation du niveau de vie médian depuis 2008, après la progression soutenue d'avant la crise. Dans le haut de la distribution, le neuvième décile augmente sensiblement (+ 1,4 %) en 2015 par rapport à 2014, après trois années de baisse. Le niveau de 2015 est en retrait de 1,0 % par rapport à 2008. Plus généralement, les niveaux de vie supérieurs à la médiane sont en hausse en 2015, après avoir baissé l'année précédente. L'augmentation est de plus en plus marquée à mesure que le niveau de vie s'élève : de + 0,3 % pour le sixième décile, + 0,6 % pour les septième et huitième déciles à + 2,3 % pour le 95^e centile. Dans le bas de la distribution, le premier décile progresse modestement (+ 0,3 %) et retrouve son niveau de 2013 après la baisse de 0,3 % enregistrée entre 2013 et 2014. Depuis 2008,

le 1^{er} décile se replie de 3,1 %. À l'exception du premier décile, les niveaux de vie de la première moitié de la distribution sont légèrement orientés à la baisse (entre - 0,5 % pour le troisième décile et - 0,1 % pour le quatrième décile). Les inégalités sont quasiment stables en 2015 : l'**indice de Gini** augmente de 0,3 point de pourcentage (passant de 0,289 en 2014 à 0,292 en 2015). Cette très légère hausse fait suite à un repli marqué en 2013 (de 0,302 à 0,288) et une quasi-stagnation en 2014.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie médian des **chômeurs** (14 060 euros) est inférieur de 38 % à celui des **actifs occupés** (22 500 euros). Il est également inférieur de 28 % à celui des **inactifs**. En 2015, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 21 080 euros. Les autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.) ont un niveau de vie médian plus faible que les retraités : 15 260 euros, soit 28 % de moins. Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge des personnes en raison, dans un premier temps, de l'accroissement des revenus d'activité au cours de la carrière, puis, dans un second temps, de la progression des revenus du patrimoine du fait de l'accumulation du patrimoine au cours de la vie active. Ainsi, en 2015, les 50-64 ans ont un niveau de vie médian supérieur de 12 % à celui des 25-29 ans. Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : de plus en plus de personnes sont seules aux grands âges et les générations les plus anciennes, notamment les femmes, ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières incomplètes. ■

Définitions

Le **niveau de vie** correspond au **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les **unités de consommation** sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'« OCDE modifiée » qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **revenu disponible** comprend les revenus déclarés à l'administration fiscale, les revenus financiers non déclarés et imputés (produits d'assurance-vie, livrets exonérés, PEA, PEP, CEL, PEL), les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyer imputé pour les ménages propriétaires occupants).

Décile, médiane, rapport interdécile, indice de Gini : voir *annexe Glossaire*.

Actifs occupés, chômeurs, inactifs : voir *annexe Glossaire* ; ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT au 4^e trimestre de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2015 », *Insee Première* n° 1665, septembre 2017.
- *Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- Voir *fiches 4.2, 4.4 et 6.4*.

Niveaux de vie 4.1

1. Quelques indicateurs sur le niveau de vie depuis 1996

	montants annuels en euros constants 2015									
	1996	2002	2008	2010	2010 ¹	2012	2012 ²	2013	2014	2015
Niveau de vie médian	17 260	19 160	20 370	20 350	20 220	20 020	20 200	20 160	20 210	20 300
Niveau de vie moyen	19 620	22 220	23 730	23 850	23 840	23 590	23 650	23 250	23 250	23 440
1 ^{er} décile (D1)	9 190	10 690	11 290	11 010	10 990	10 760	10 700	10 860	10 830	10 860
9 ^e décile (D9)	32 280	36 260	38 140	38 300	37 920	37 950	38 070	37 240	36 990	37 510
Rapport interdécile (D9/D1)	3,5	3,4	3,4	3,5	3,5	3,5	3,6	3,4	3,4	3,5
S20 (%)	9,0	9,3	9,0	8,7	8,7	8,6	8,5	8,9	8,8	8,8
S50 (%)	31,0	31,1	30,9	30,2	30,1	30,0	30,1	30,8	30,8	30,6
S80 (%)	63,0	62,3	61,6	61,0	60,7	60,8	60,9	62,0	62,0	61,7
(100-S80)/S20	4,1	4,1	4,3	4,5	4,5	4,6	4,5	4,3	4,3	4,4
Indice de Gini³	0,279	0,281	0,289	0,299	0,303	0,303	0,302	0,288	0,289	0,292

1. De 2011 à 2012, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010. Une nouvelle version du millésime 2010 a également été produite avec l'enquête Patrimoine 2010, afin de pouvoir apprécier les évolutions entre 2010 et 2011 à méthode constante.

2. Cette série a été recalculée à partir des données de l'année 2012 en cohérence avec les modifications méthodologiques intervenues sur les données de l'année 2013. De plus, une nouvelle version réétalonnée des millésimes 2012, 2013 et 2014 a été produite avec l'enquête Patrimoine 2014-2015.

3. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie), la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2015, les 20 % des personnes les plus modestes détiennent 8,8 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisés perçoivent 38,3 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80).

Note : la masse de niveau de vie S20 (respectivement S50 et S80) correspond à la somme des revenus disponibles par UC détenus par les 20 % (respectivement les 50 %, les 80 %) les plus modestes. Le ratio « (100-S80)/S20 » met en évidence les écarts entre la masse des revenus disponibles par UC détenue par les 20 % des personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % des personnes les plus pauvres.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux réétalonnées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2015.

2. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'activité en 2015

	niveaux de vie en euros						
	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 ^e décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Actifs de 18 ans ou plus	11 820	21 790	39 510	24 990	3,3	1,8	1,8
En emploi	13 070	22 500	40 480	25 990	3,1	1,8	1,7
Chômeurs	7 960	14 060	26 490	16 180	3,3	1,9	1,8
Inactifs de 18 ans ou plus	10 770	19 560	37 040	23 020	3,4	1,9	1,8
Retraités	12 920	21 080	38 090	24 540	4,0	2,2	1,8
Autres inactifs dont étudiants	8 260	15 260	33 310	19 560	2,9	1,8	1,6
Enfants de moins de 18 ans	9 900	18 370	33 400	20 930	3,4	1,8	1,9
Ensemble	10 860	20 300	37 510	23 440	3,5	1,8	1,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

3. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'âge en 2015

	niveaux de vie en euros						
	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 ^e décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	9 900	18 370	33 400	20 930	3,4	1,8	1,9
18 à 24 ans	8 460	17 450	33 060	20 050	3,9	1,9	2,1
25 à 29 ans	10 820	20 170	33 690	21 780	3,1	1,7	1,9
30 à 39 ans	11 180	20 580	35 520	22 510	3,2	1,7	1,8
40 à 49 ans	10 880	20 650	38 150	23 610	3,5	1,8	1,9
50 à 64 ans	11 600	22 590	43 760	26 970	3,8	1,9	1,9
65 ans ou plus	13 000	21 090	39 290	25 130	3,0	1,9	1,6
Ensemble	10 860	20 300	37 510	23 440	3,5	1,8	1,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.